

Journée Des Professionnels de la ville

L'évaluation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale

Éléments issus de la séance

15 octobre 2007 - Colmar



Observatoire Régional de l'Intégration
et de la Ville, Alsace

1 rue de la course ■ 67000 Strasbourg

■ tél: 03 88 14 35 89 ■ fax: 03 88 21 98 31

■ mel: oriv.alsace@wanadoo.fr

■ site: www.oriv-alsace.org

COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE DES ÉCHANGES

Ce temps d'échanges fait suite aux différentes circulaires de l'été 2007 relatives à l'évaluation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale. Hélène LACROIX, chef de projet à Grenoble est venue nous présenter le dispositif d'évaluation mis en oeuvre sur l'agglomération. Ce compte rendu a été rédigé par l'oriv à partir de ses propos.

Une tradition d'évaluation

Le référentiel d'évaluation a dès le début été intégré au Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Il a été conçu comme un outil de pilotage de la politique de la ville, dès la mise en place du contrat de ville en 2000 (date à laquelle l'agglomération grenobloise a pris la compétence "politique de la ville"). L'évaluation lors de cette période a surtout porté sur le système d'acteurs de la politique de la ville et sur trois thématiques.

L'agglomération a bénéficié d'un cofinancement de l'Etat dès 2000, ce qui a permis de travailler avec un cabinet d'études. Mais la METRO s'est vite retrouvée confrontée à certaines difficultés, notamment le turn-over du personnel du Cabinet et l'évolution des pratiques au sein de la collectivité.

Dès le début, des moyens importants ont été affectés : 1 poste à temps plein sur l'évaluation, un budget de 300 000€ sur 6 ans et l'organisation "d'Assises" tous les ans.

L'évaluation pensée comme la pièce d'un tout : observation, suivi et évaluation

Pour être évaluable, un objectif doit être MALIN, c'est à dire: Mesurable, Atteignable, Limité, Intelligent, Négociable.

Le référentiel d'évaluation a une fonction d'ensembliser, c'est la cheville ouvrière de tout le dispositif d'évaluation. Il doit être conçu comme un outil d'animation thématique.

À la METRO, il a été élaboré en trois mois, avant la signature du CUCS. Le problème est le fait que les élus y ont été peu associés, compte tenu de leur forte mobilisation autour de la géographie prioritaire.

Une des limites à l'évaluation est la difficulté à faire le lien entre indicateurs de contexte (taux de chômage, taux de délinquance...) et les effets des actions de la politique de la ville.

¹ Délégation
Interministérielle à
la ville

Question de la salle: Quel est le lien entre thématiques et territoires pour le référentiel, compte tenu du fait que l'entrée de la DIV¹ se fait à partir des territoires (classés en trois niveaux de priorités)?

H. L. : Il existe en effet une distorsion entre les deux niveaux (thématique et territorial), les aller-retour doivent être constants.

L'observation de la cohésion sociale

La METRO a également lancé une démarche globale d'observation de la cohésion sociale, pour avoir une vision la plus globale possible (hors champs strict de la politique de la ville).

Cette observation s'appuie sur trois méthodes:

- Des études: sur la base des nombreux travaux menés par l'université;
- Des analyses quantitatives: à partir d'une série d'indicateurs commentés (mise en perspective sur le temps long). Le référentiel a été créé sur des aspects plus dynamiques, autour d'indicateurs "positifs";
- Des analyses qualitatives, sur la base de deux baromètres :

Le baromètre des quartiers s'intéresse aux habitants « silencieux », ceux qui ne se retrouvent pas dans les associations, ni dans les instances de participation. Un partenariat lie l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) et le département de sociologie (laboratoire Roma) de l'université Pierre Mendès France, ce dernier menant l'enquête par quartier. Des entretiens individuels sont réalisés auprès d'une quinzaine d'habitants, puis se réunissent lors d'un entretien collectif. L'université se charge de réaliser les entretiens, de les analyser, puis sur la base de ces données de faire l'analyse globale de la situation du quartier. Depuis 2003, l'enquête a été menée dans 13 quartiers différents (il s'agit aujourd'hui de revenir sur les premiers sites afin de mesurer l'évolution).

Le baromètre des professionnels est réalisé auprès de professionnels de terrain travaillant sur sept communes de l'agglomération. La première phase d'entretiens a été réalisée par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) lors de l'évaluation finale du contrat de ville en 2006. Cela a permis aux professionnels de s'exprimer sur leurs ressentis et de partager un diagnostic quant à la situation sur les quartiers.

Dans les deux cas, la trame d'entretien est la même : définition du quartier, caractéristiques de la population, fonctionnement du quartier (vivre ensemble, relations sociales et de voisinage, rapports aux institutions, initiatives des habitants...). Chaque réunion collective est clôturée par un vote : à partir de huit thèmes-clés¹, les habitants et les professionnels sont amenés à donner leur avis (de très mauvais à très bon). Le vote aboutit à une représentation en graphe « toile d'araignée » par quartier.

Le coût de ce système d'enquête s'élève aujourd'hui à environ 13 000€ par site.

Le suivi

Pour mener une démarche d'évaluation de qualité, se pose la question des bilans des actions et de l'accompagnement des porteurs de projets pour pouvoir mieux traiter les informations.

Deux outils ont été développés:

- une grille d'évaluation des projets (fiche bilan);
- accompagnement via le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Les participants soulignent l'importance des porteurs de projets dans la chaîne de l'évaluation. Aujourd'hui les porteurs n'ont pas été associés à cette démarche et aux exigences des CUCS (relation purement financière, pas d'informations, ni de communication, ni de formation). De plus, les attentes des partenaires ne sont pas les mêmes.

¹ Qualité du logement, qualité des espaces publics, sentiment de sécurité, qualité de la cohabitation, ouverture et attractivité du quartier, capacité d'initiative des habitants, nombre et qualité des services, poids des jeunes en difficulté

Il a fallu un gros travail de définition du contenu de l'évaluation, ce sur quoi elle devait porter. Cinq thèmes ont été retenus pour l'évaluation (il faut faire le deuil de l'exhaustivité), en faisant le pari de la concertation des habitants. L'instance d'évaluation permet de créer une culture commune

Tout ce travail a été possible grâce aux moyens développés et à la reconnaissance des compétences techniques sur le sujet. Hélène LACROIX occupe ce poste depuis sept ans. Il a un intérêt manifeste pour les professionnels: il permet de "rassurer", car personne ne savait comment se saisir de la question de l'évaluation. Par ailleurs, il faut une présence importante auprès des acteurs et apporter une compétence technique forte sur le sujet.